

PARIS, 28 FÉVRIER 2024
COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la cause #PratiqueduSport de Make.org : la société civile mobilisée pour favoriser la pratique sportive de tous les Français en 2024 et après

Une cause initiée par Make.org, en partenariat avec Ferrero, Accor et soutenue par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Lancement le 28 février au ministère, avec la participation de Madame la ministre Amélie Oudéa-Castéra.

Cinq mois avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, pour construire une société active pour tous les âges au-delà des Jeux, plus de 30 acteurs de la société civile (entreprises, associations, institutions, startups, media...) lancent avec Make.org la cause #PratiqueduSport. Dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024, cette cause débute avec le lancement d'une consultation citoyenne massive, du 28 février au 28 avril 2024, où des centaines de milliers de citoyens sont invités à exprimer leurs priorités et celles de la société civile pour favoriser la pratique sportive de toutes les Françaises et tous les Français en 2024 et après.

Espace de socialisation, respect des autres, responsabilité et citoyenneté, amélioration de la santé physique et mentale... La pratique sportive est source de nombreux bienfaits, tant sur le plan individuel qu'à l'échelle de la société, en contribuant à l'égalité des chances et à l'inclusion sociale, et en donnant à tous des possibilités d'épanouissement, avec des valeurs et des interactions sociales qui rapprochent les individus.

Le sport permet de se rassembler, et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 constituent une occasion unique de mettre le sport et ses bienfaits au cœur de la société, et de les inscrire dans la durée. C'est aussi une nécessité pour répondre à une urgence : la lutte contre la progression de la sédentarité et ses conséquences.

Pour remettre la pratique sportive au centre du quotidien de chaque Français, Make.org, en partenariat avec Ferrero, Accor, et avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, lance la cause #PratiqueduSport avec une coalition rassemblant 30 autres organisations (entreprises, institutions, associations et médias). Première phase de la cause : du 28 février au 28 avril 2024, des centaines de milliers de personnes de tout âge pourront participer à une consultation citoyenne en répondant à la question "Comment favoriser la pratique sportive de tous les Français en 2024 et après ?". La plateforme sport.make.org accueillera les propositions et les votes des participants.

Cette consultation n'est que la première étape de ce programme ambitieux rassemblant la société civile pour développer des actions concrètes en bonne intelligence et en cohérence avec les consensus citoyens. En effet, des journées d'ateliers de réflexion auront lieu en avril 2024, en présence des citoyens ayant participé à la consultation et des partenaires de la cause, pour transformer collectivement les idées prioritaires en pistes d'actions concrètes. Ces pistes seront ensuite qualifiées et enrichies pour aboutir à un plan 6 à 10 actions issues de la société civile, et annoncées en novembre 2024. Ce plan d'actions sera enfin déployé jusque fin 2026 à l'échelle nationale, en complémentarité de l'action des pouvoirs publics.

Comment Favoriser la Pratique Sportive

de tous les Français en 2024 et après ?

“Faire de chaque Française et de chaque Français un acteur – et même un partenaire – de la toute première Grande Cause Nationale dédiée à la promotion de l’activité physique et sportive : voilà l’ambition de cette grande consultation citoyenne lancée par Make.org avec ses partenaires. Pour sensibiliser nos concitoyens aux bienfaits de l’activité physique et sportive, et même inciter chacun à se saisir du sujet aux côtés des forces vives du pays, notamment face à la dangereuse montée en puissance de la sédentarité, il est en effet essentiel de toujours mieux cerner l’évolution de leurs besoins, leurs aspirations et leurs rêves. Pour que, grâce à notre mobilisation à toutes et tous, 2024 demeure dans les mémoires comme l’année qui aura vu la France devenir (enfin) une grande nation sportive !”, Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

“L’année 2024 est synonyme en France des Jeux olympiques et Paralympiques de Paris. C’est l’occasion idéale pour rassembler les Français autour du sport, de ses valeurs, et ses bienfaits pour la société. Avec sa consultation et les actions de la société civile qui seront déployées pour répondre aux priorités de centaines de milliers de Français, cette cause contribuera également à l’héritage des Jeux, et ainsi aidera à la construction d’une Nation plus sportive.”, Axel Dauchez, Président de Make.org.

“Ferrero est engagé depuis plus de 15 ans pour inciter à la pratique sportive des jeunes avec son programme de responsabilité sociétale Kinder Joy of Moving. Chaque année, ce sont plus de 500 000 enfants en France qui participent à une activité liée au programme. Il est naturel pour nous d’être partenaire fondateur de la grande consultation citoyenne en faveur de la #PratiqueduSport, et nous nous engageons à participer activement à la mise en œuvre des recommandations d’actions plébiscitées par les Français. L’engouement généré par les événements sportifs internationaux en 2024 doit être au service d’un enjeu national que nous portons chez Ferrero : la lutte contre la sédentarité.” Nicolas Neykov, Directeur Général de Ferrero en France

“Nous sommes fiers de collaborer avec Make.org et de participer à la cause pour la pratique du sport. En tant que partenaire de grands événements sportifs dont prochainement les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous sommes convaincus que le sport est un vecteur de bien-être et de santé. A cette occasion, plusieurs solutions et ressources ont été mises en place pour les collaborateurs Accor afin de favoriser et rendre accessible la pratique du sport. En nous associant à la Grande Cause, nous souhaitons partager nos bonnes pratiques et s’inspirer afin d’imaginer et de nouvelles solutions concrètes à mettre en place dans nos hôtels, nos sièges et au-delà.” Stéphanie Darteville, VP Sponsoring Europe de Accor.

“Un héritage fort des Jeux de Paris 2024 passe par le recrutement et la formation d’encadrants pour répondre aux nouvelles aspirations sportives des Français. Nous pourrons ainsi accueillir dans les meilleures conditions nos concitoyens dans la pratique sportive. Les employeurs du sport français porteront l’héritage de Paris 2024 après Paris 2024. C’est pour cette raison que le sport fédéral associatif, le sport professionnel et les loisirs sportifs marchands s’engagent, par le COSMOS, dans la cause #PratiqueduSport dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024.” Philippe Diallo, Président du COSMOS.

Comment Favoriser la Pratique Sportive

de tous les Français en 2024 et après ?

Coalition de la cause #PratiqueduSport de Make.org, dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024



À propos de Make.org

Make.org est une plateforme citoyenne leader de la Civic Tech européenne, dont la mission est d'engager les citoyens dans la transformation positive de la société. Pour cela, Make.org a développé une solution digitale de consultation, capable de faire participer massivement les citoyens autour d'une question simple d'intérêt général, et d'en extraire les consensus populaires. Comme l'exprime sa Charte éthique, Make.org est une plateforme démocratique, civique et européenne, neutre, indépendante, transparente et respectueuse des données personnelles. Pour en savoir plus : make.org

À propos de Ferrero

Ferrero en France est la filiale d'un Groupe familial italien présent dans 170 pays et employant plus de 40 000 collaborateurs. En France, l'entreprise est présente sur 8 marchés (tartinables, barres chocolatées, tablettes de chocolat, pralines, pâtisseries industrielles fourrées, biscuits, petite confiserie de poche et glaces), avec des marques leader qui entretiennent depuis des générations un fort lien émotionnel et de confiance avec les Français : Nutella, Kinder, Ferrero Rocher, Raffaello, Tic-Tac ou encore Delacre. Ferrero en France, ce sont près de 1500 collaborateurs dont le cœur de métier est de fabriquer et de proposer aux consommateurs des produits de gourmandise d'une qualité irréprochable. Ils travaillent sur 4 sites en Normandie et au sein d'une force de vente présente sur l'ensemble du territoire national.

Ferrero est engagé depuis plus de 15 ans pour inciter les enfants à pratiquer une activité physique et sportive. Avec son programme Kinder Joy of Moving et grâce à l'appui des fédérations françaises d'athlétisme, de basketball et de handball, ce sont plus de 500 000 enfants qui chaque année prennent goût au plaisir de bouger et peuvent découvrir de nouvelles disciplines sportives.

À propos de Accor

[Accor](https://accor.com) est un leader mondial de l'hospitalité proposant des expériences dans plus de 110 pays avec 5 600 hôtels, 10 000 restaurants & bars, des espaces bien-être ou encore de télétravail. Le Groupe déploie un écosystème parmi les plus diversifiés du secteur, grâce à plus de 45 marques hôtelières allant du luxe à l'économie, en passant par le lifestyle avec Ennismore. Accor s'attache à agir concrètement en matière d'éthique et d'intégrité professionnelle, de tourisme responsable, de développement durable, d'engagement solidaire, et de diversité & inclusion. Fondée en 1967, Accor SA, dont le siège social est situé en France, est une société cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR0000120404) et sur le marché OTC aux États-Unis (code : ACCYY).

Contact

Mathilde Rangé, Responsable des Communautés d'Actions, Make.org

mathilde.range@make.org - +33 6 37 20 68 64